

Postulat

Pour des mesures concrètes augmentant la production d'énergie solaire

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La problématique énergétique est au cœur des discussions des autorités fédérales et cantonales. Sur le plan communal, des mesures concrètes doivent également être envisagées pour permettre d'augmenter la production d'énergie renouvelable.

L'ensoleillement dont bénéficie notre commune profite à la population, aux touristes, aux vignes, mais il peut également servir de solution très concrète pour répondre à notre échelle aux enjeux énergétiques. Des panneaux solaires fleurissent depuis plusieurs années sur certains toits. La Municipalité accompagne depuis 2015 ces projets dans le cadre des subventions rendues possibles par la taxe sur l'énergie électrique. Néanmoins, d'autres actions sont à envisager.

Dans un premier temps, la mise en place d'un règlement pour la pose de panneaux solaires semble indispensable. Il permettra d'accompagner les propriétaires souhaitant se lancer dans un tel projet. Dans la zone du bourg, un règlement réfléchi permettra de ne plus systématiquement refuser les demandes déposées.

Par la suite, il faut que la Municipalité montre l'exemple, ce qu'elle fait déjà dans le cadre de rénovation de bâtiments. Il se trouve que la rénovation du Collège lac sud pourrait permettre d'utiliser tout ou partie de la toiture pour y intégrer des panneaux solaires. Au vu de la surface en mètre carré, ce projet doit être priorisé. Dans le plan des dépenses d'investissement 2022-2026, un montant de Fr. 1'500'000 est annoncé à l'horizon 2024-2025.

Enfin, au vu de l'étendue du territoire communal, il faut agir de manière proactive pour favoriser la pose de panneaux solaires. La zone industrielle et commerciale présente un potentiel de production d'énergie solaire qui pourrait permettre d'alimenter de nombreux ménages. Il s'agit de susciter des collaborations ou partenariats entre les acteurs disposant de surface de toitures et ceux qui consomment beaucoup d'électricité, y compris les bâtiments résidentiels situés à proximité. Des solutions innovantes, comme un système de location ou de compensation de surfaces de toiture, pourraient même être envisagées.

Pour toutes ces raisons, le groupe PLR a l'honneur de déposer le présent postulat :

Le Conseil communal invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

1. Mettre en place un règlement harmonisant la pose de panneaux solaires à travers la commune, et particulièrement dans la zone du bourg.
2. Accélérer les démarches visant la rénovation du bâtiment du Collège lac sud et inclure à ce projet la pose de panneaux solaires sur le toit.
3. Favoriser la pose de panneaux solaires à travers l'ensemble de la commune, notamment la zone industrielle et commerciale, et susciter les collaborations et partenariats entre les différents acteurs.

et de dresser un rapport au Conseil communal.

Souhait : prise en considération et renvoi à la Municipalité

Villeneuve, le 29 septembre 2022

Au nom du groupe Libéral-Radical



Aurélien Clerc & Nicolas Riesen